

**Commune  
de L'ETOILE**

Installations classées  
pour la protection de l'environnement

**CONSULTATION  
PUBLIQUE**

Le public est prévenu qu'en application de l'arrêté préfectoral du **03 FEV. 2023**, il sera procédé, du 6 mars 2023 au 3 avril 2023 inclus, soit pendant 29 jours consécutifs, à une consultation publique sur la demande d'enregistrement présentée le 25 novembre 2020 et complétée les 28 novembre et 19 décembre 2022, par la SCOP EBS LE RELAIS, dont le siège social est situé ZAL du Possible, 1987 rue du Chemin des Dames - CS50078 - 62702 BRUAY LA BUISSIÈRE Cedex, en vue de la régularisation d'une installation de collecte et tri de textiles usagés d'un volume maximal de 26 000 m<sup>3</sup> sise à L'ETOILE, rue des Moulins Bleus.

L'ouverture de la consultation publique sera annoncée dans la commune de L'ETOILE ainsi que celles de FLIXECOURT et CONDE-FOLIE ainsi que sur le site de la préfecture : <http://www.somme.gouv.fr/politiques-publiques/environnement> - rubrique installations classées pour la protection de l'environnement.

Pendant la période de consultation, les pièces du dossier ainsi qu'un registre de consultation publique seront déposés au secrétariat de la mairie de L'ETOILE afin que chacun puisse en prendre connaissance aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux et consigner éventuellement ses observations sur le registre ouvert à cet effet :

- lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h00 à 18h00
- mercredi de 8h30 à 12h00.

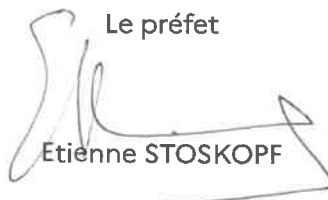
Les observations pourront également être adressées par écrit à la mairie de L'ETOILE et seront annexées au registre, ou à la préfecture de la Somme, par voie postale ou par voie électronique à l'adresse [pref-consult-public@somme.gouv.fr](mailto:pref-consult-public@somme.gouv.fr).

Le registre de la consultation sera clos et signé par le maire de L'ETOILE le 3 avril 2023.

La décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure sera un arrêté préfectoral d'enregistrement, ou un arrêté préfectoral de refus pris par le préfet de la Somme.

Amiens, le **03 FEV. 2023**

Le préfet

  
Étienne STOSKOPF